

PLANIFICATION ET DÉVELOPPEMENT DES SAVOIR-AGIR

Marie-Claire BEAUCAGE, conseillère pédagogique - Cégep de Limoilou

François BIBEAU, adjoint à la Direction des études - Cégep de Limoilou

RÉSUMÉ

Le propos de cet atelier vise à fournir des pistes pour faciliter la planification et la rédaction des plans de cours au niveau collégial en se situant dans une approche par compétences. Cette planification a comme trame de fond le développement et l'intégration des savoir-agir chez l'étudiant.

Le cadre de référence choisi propose une démarche faisant appel à plusieurs facteurs déterminant la planification d'un cours :

- l'approche par compétences comme mode d'élaboration des formations collégiales ;
- les buts généraux d'un programme et les objectifs et les standards de formation spécifique ;
- les buts de la formation générale, les intentions éducatives des disciplines qui la composent et les objectifs et les standards des cours qui la constituent ;
- l'approche programme qui sert de principe de conception et d'organisation de la formation et qui est présentée dans le projet de programme ;
- les plans cadres qui établissent les balises de l'élaboration des plans de cours ;
- une conception de l'apprentissage et de l'évaluation qui est cohérente avec l'enjeu du développement de compétences.

C'est alors que le plan de cours devient un outil favorisant la concertation entre les enseignantes et les enseignants d'un même programme d'études.

L'ÉLABORATION DES PROGRAMMES ET LES PARCOURS DE FORMATION

Le modèle d'élaboration des programmes est axé sur le développement des compétences et sur l'approche programme. La construction d'un parcours de formation cohérent tient compte des éléments suivants :

- la structuration des programmes ;
- la rédaction des plans cadres ;
- l'organisation et la planification des cours ;
- la réalisation des activités de formation prévues.

LA STRUCTURATION DES PROGRAMMES

Les parcours de formation sont construits autour :

- des grandes compétences ;
- des cycles de formation.

Les apprentissages sont réalisés en fonction d'étapes bien définies ; la formation est résolument inscrite dans l'approche programme ; les plans cadres sont conformes au parcours de formation.

LES GRANDES COMPÉTENCES

Tous les cours du programme sont déterminés en fonction de leur rattachement à l'une ou à plus d'une des grandes compétences et en fonction de la place et du rôle qu'ils sont appelés à jouer dans le développement progressif et coordonné de ces grandes compétences.

LES CYCLES DE FORMATION

Cette idée de développement progressif et coordonné des grandes compétences prend forme dans l'association des grandes compétences aux cycles (grandes étapes) de la formation. À chaque cycle sera formulé, pour chacune des grandes compétences, un objectif d'intégration, c'est-à-dire de combinaison et de mobilisation des apprentissages réalisés durant chaque cycle dans des interventions complexes aux multiples facettes et dimensions.

UN EXEMPLE: <i>TECHNOLOGIE DU GÉNIE ÉLECTRIQUE – AUDIO-VISUEL</i>	
Cycle 1	Habilitation à la prise de son, à la sonorisation et au mixage.
Cycle 2	Approfondir l'utilisation d'une station audionumérique dans un environnement multipiste.
Cycle 3	Optimisation de la prise de son, du mixage et de la sonorisation.
Cycle 4	Analyse et résolution de situations en audiovisuel.

LES PLANS CADRES

L'élaboration d'un plan cadre s'appuie sur une analyse détaillée de l'objectif et du standard qui a permis de dégager et de structurer toute l'information utile à cette élaboration. Elle précède la planification d'un cours et la rédaction d'un plan de cours. Chaque cours doit avoir un plan cadre contenant des informations qui le caractérisent et qui ont été déterminées par l'équipe des enseignantes et des enseignants du département. Le contenu d'un plan cadre est prescriptif. De plus, les plans cadres :

- contribuent à la cohérence du programme,
- assurent l'arrimage des cours au projet local de programme et leur inscription dans l'approche programme,
- circonscrivent la cible de formation visée par chaque cours et les composantes essentielles de la formation dans chaque cours,
- transmettent aux enseignantes et aux enseignants qui devront élaborer un plan de cours les déterminants retenus pour ce cours.

LES PARTIES DU PLAN CADRE SERVENT À PRÉCISER :

- la place et le rôle du cours,
- les caractéristiques du cours,
- les valeurs institutionnelles,
- l'objectif terminal du cours,
- les apprentissages clés : savoir penser, savoir agir, savoir devenir,
- le contexte d'apprentissage,
- l'orientation relative à l'évaluation.

PUISQUE LE PLAN CADRE	... L'ENSEIGNANTE OU L'ENSEIGNANT QUI PLANIFIE UN COURS ET RÉDIGE UN PLAN DE COURS DOIT...
<ul style="list-style-type: none"> - Indique et clarifie les relations entre le cours et un ou des objectifs et standards, - Énonce les valeurs institutionnelles (les éléments du projet éducatif) dont le cours est porteur, - Énonce l'objectif terminal poursuivi dans le cours et dont l'atteinte doit être appréciée au terme du cours, - Précise les capacités et les habiletés essentielles qui devront être développées dans le cours, - Informe au sujet du contexte de formation – approche didactique et pédagogique, structuration du cours, types d'activités d'apprentissage, de méthodes, moyenne d'enseignement à privilégier –, - Comporte des données relatives aux orientations de l'évaluation – objets, modes et moyens d'évaluation formative et sommative, seuil de réussite –. 	<ul style="list-style-type: none"> ... s'assurer que le cours, tel qu'il est conçu, est conforme à cette prescription. ... bien intégrer celles-ci dans la planification du cours et bien les faire apparaître dans le plan de cours. ... respecter cet objectif terminal et planifier le cours de façon à en favoriser et à en apprécier l'atteinte. ... construire le cours autour du développement et de l'intégration de ces capacités et de ces habiletés. ... s'appuyer sur ces indications pour concevoir la démarche de formation la plus appropriée à l'atteinte de l'objectif terminal et pour présenter l'organisation du cours dans le plan de cours. ... s'y référer pour élaborer le système d'évaluation : capacités et habiletés à évaluer, critères, dispositifs et moments d'évaluation, procédé d'appréciation du degré d'atteinte de l'objectif terminal.

L'APPRENTISSAGE ET LA STRUCTURATION D'UN COURS

La cible de tout cours est le développement et l'intégration des capacités nécessaires pour accomplir, à un certain degré, un type d'activité dans un domaine ou dans un champ donné. Planifier un cours consiste à faire en sorte que le développement des capacités ait lieu dans les meilleures conditions possible.

UNE CONCEPTION DE L'APPRENTISSAGE	... ET DE L'ORGANISATION D'UN COURS
<ul style="list-style-type: none"> - Puisque c'est l'élève qui apprend, - Parce que l'élève n'apprend pas sans raisons, - Parce que l'élève apprend à partir de ce qu'il détient déjà, - Parce que l'élève apprend en faisant et en (se) regardant faire, 	<ul style="list-style-type: none"> ... la réflexion sur la structuration de tout cours doit faire de l'apprentissage de l'élève son enjeu central. ... la réflexion sur la structuration d'un cours doit conduire à identifier des situations et des résultats d'apprentissage significatifs et stimulants pour l'élève. ... tout cours devrait être structuré de façon à amener l'élève à mobiliser ce qu'il a appris, à mettre en relation le nouveau avec le connu. ... les activités d'enseignement et d'apprentissage devraient accorder une grande place aux formules qui exploitent les mises en situation, l'élaboration de réseaux conceptuels et de séquences d'action, l'explicitation de démarches et de raisonnements.

L'OBJECTIF TERMINAL, ÉLÉMENT DÉTERMINANT DU PLAN DE COURS

L'objectif terminal du cours est énoncé dans le plan cadre. Il est formulé en termes de pouvoir de pensée, d'action ou (mais plus rarement) de conduite dans un domaine ou un champ d'activité donné.

L'énoncé de l'objectif terminal devrait comporter des précisions à propos :

- des activités ou des tâches que ce pouvoir de pensée, d'action ou de conduite permet de réaliser,
- des situations et du contexte dans lesquels la compétence peut être mise en œuvre,
- des composantes de la compétence que l'élève devra mobiliser et utiliser de façon combinée pour réaliser les tâches et les activités associées à l'objectif,
- des qualités de la compétence qui devront être démontrées dans sa mise en œuvre.

Trois types d'objectif terminal

a) Premier type : l'intégration d'une vue d'ensemble

Une vue d'ensemble désigne une représentation structurée, organisée, fidèle de quelque chose. Avoir développé une vue d'ensemble permet de :

- situer des éléments dans cet ensemble et au regard de cet ensemble,
- se situer par rapport à l'objet sur lequel porte cette vue d'ensemble,
- analyser ou interpréter des phénomènes, problèmes, défis, enjeux ou conceptions relatifs à l'objet d'étude.

b) Deuxième type : la maîtrise d'un système ou d'instrument en vue de leur utilisation

Le second type de cours vise la maîtrise de quelque chose en vue de son utilisation. L'accent est donc mis sur l'intégration des apprentissages d'abord, puis sur la mobilisation de ce qui a été appris dans la réalisation d'activités. Cette maîtrise peut être :

- celle d'un système, qu'il soit physique (les principes et modes de fonctionnement d'équipement, d'appareils), conceptuel (une théorie) ou social (un code, des lois et règlements, etc.),
- celle d'un ensemble d'instruments matériels (l'utilisation de machinerie, d'équipement, d'appareils, d'outils),
- méthodologique (des démarches, des méthodes, des stratégies, des techniques, des procédures d'action) ou conceptuelle (des conditions d'analyse, de diagnostic, de prise de décisions, de résolution de problèmes),
- celle de systèmes et d'instruments de toutes sortes.

c) Troisième type : la compétence

La compétence désigne le pouvoir que détient une personne de réaliser, dans un domaine ou un champ d'intervention donné, de façon autonome, responsable, appropriée, efficace et critique, des activités complètes et complexes d'un certain type, dans différents contextes et diverses situations. Être compétent dans un type d'activité, c'est détenir le pouvoir interne d'engendrer :

- volontairement, de manière consciente,
- en se fondant sur des principes, sur des règles d'action, sur l'expérience, sur l'analyse, le raisonnement et le jugement, comme sur des démarches, méthodes, techniques, habitudes et attitudes.

Des exemples d'objectif terminal

- Vue d'ensemble : prendre en charge de façon éclairée et responsable sa conduite et son développement professionnels.

- Maîtrise d'un système d'instruments: l'élève sera en mesure de faire la représentation graphique d'éléments en génie civil à l'aide d'un logiciel spécialisé et de la reproduire à l'échelle.
- Compétence: l'élève sera en mesure d'effectuer des travaux d'inspection sur des projets d'infrastructures de travaux publics. De plus, il sera capable de proposer des mesures de corrections.

LA PLACE ET LE RÔLE DU COURS DANS LE PROGRAMME

La présentation claire et complète, dans le plan de cours, de sa place et de son rôle dans la formation permet aux élèves de se représenter la portée et les limites de l'apport du cours au développement de leurs compétences et sa position à l'intérieur du système que forme l'ensemble de leurs cours.

Aussi, il importe de clarifier les liens entre le cours et le profil de sortie, et de situer la place du cours dans le parcours de formation.

LE CONTENU DU COURS ET LES APPRENTISSAGES CLÉS

Les élèves doivent être informés précisément au sujet des objets sur lesquels portera la formation dans chaque cours et des capacités et des habiletés de traitement de ces objets qu'ils devront développer dans le cours. Ainsi, ils se représenteront avec justesse la nature, l'enjeu et la portée de l'objectif terminal du cours, sa place et son rôle dans la formation, sa contribution à leur développement et sa signification au regard de l'activité professionnelle ou de la vie socioculturelle.

L'ORGANISATION D'UN COURS

FONCTIONS	CONTENU
<ul style="list-style-type: none"> - Présenter l'organisation générale du cours. - Décrire le déroulement du cours. - Présenter les approches pédagogiques utilisées par l'enseignante ou par l'enseignant. 	<ul style="list-style-type: none"> - Expliquer le mode de structuration du cours. - Préciser les grandes étapes de l'apprentissage dans le cours, énoncer l'objectif de développement de chacune des étapes, son ou ses objets, les apprentissages (capacités, habiletés, savoirs) qui y seront faits et les activités qui y auront lieu. - Expliquer les formules, les méthodes, les moyens que l'enseignante ou l'enseignant utilisera pour provoquer les apprentissages et pour faciliter leur intégration; expliquer les rôles dévolus à l'enseignante ou à l'enseignant et aux élèves.

LES FORMULES PÉDAGOGIQUES

Certains cours reposent sur l'utilisation d'une approche ou d'une formule pédagogique principale. C'est le cas, par exemple, des cours conçus selon l'apprentissage par problèmes, la pédagogie du projet, l'étude de cas, etc. Dans un tel cas, l'enseignante ou l'enseignant a choisi une approche ou une formule parce qu'elle lui paraît être celle qui est:

- la mieux à même de favoriser le développement des capacités et des habiletés essentielles du cours et de mener à l'atteinte de l'objectif terminal,
- ou la plus proche des situations et des conditions réelles d'utilisation des apprentissages.

La plupart des enseignantes et des enseignants préfèrent recourir à plusieurs formules, méthodes et moyens pédagogiques pour stimuler l'apprentissage des élèves, répondre aux exigences des différentes phases de l'apprentissage et tenir compte des divers styles d'apprentissage.

LES ÉTAPES DU COURS

Le plan de cours devrait comporter des tableaux qui contiennent les informations essentielles au sujet de chacune des étapes du cours. Ces informations ont trait :

- à l'objet de chaque étape du cours,
- à l'objectif de développement de chaque étape,
- à la durée approximative de l'étape,
- au contenu de l'étape,
- aux capacités et aux habiletés clés à acquérir, à enrichir ou à consolider durant l'étape,
- à la situation et à la tâche dans lesquelles et au regard desquelles se fera l'apprentissage,
- aux activités d'apprentissage et d'enseignement.

Nous parlons d'étapes parce que d'une part, tout développement significatif exige une certaine durée et comporte des phases, d'autre part, un calendrier hebdomadaire n'offrirait pas à l'enseignante ou l'enseignant la latitude requise pour tenir compte des événements de l'apprentissage et pour procéder aux ajustements nécessaires.

MODES DE STRUCTURATION D'UN COURS

Le mode de structuration du cours désigne la démarche de formation à l'intérieur de laquelle les élèves réaliseront les apprentissages prévus, développeront leurs capacités et leurs habiletés et progresseront vers l'atteinte, au plus haut degré possible de l'objectif terminal. La démarche retenue peut être de deux types : la démarche holistique ou globale et la démarche analytique.

Ces deux démarches ont en commun de reposer sur une vision de l'apprentissage scolaire comme processus orchestré de changement. Ce processus repose sur l'itération, sur la remise en jeu, en œuvre continue des apprentissages. Seule l'approche sur laquelle elles se fondent les distingue.

a) La démarche holistique

Dans une démarche holistique ou globale, l'enseignante ou l'enseignant formule l'hypothèse qu'il est préférable que les élèves traitent l'ensemble de ce qui fait l'objet (contenu, capacités, habiletés) de l'apprentissage du début à la fin du cours. Ce qui variera selon les moments du cours sera soit le degré de difficulté des activités à réaliser ou des situations à traiter, soit la complexité du traitement qui sera fait de l'objet ou des objets d'apprentissage.

b) La démarche analytique

Dans une démarche analytique, l'objet d'apprentissage est décomposé en aspects qui sont abordés successivement selon une approche logique qui permet à l'enseignante ou à l'enseignant et aux élèves d'établir tous les liens nécessaires entre les aspects de cet objet ou entre ces objets.

ORIENTATIONS RELATIVES À L'ÉVALUATION

La planification d'un cours est tenue de prendre en compte des principes d'évaluation des apprentissages qui sont conformes à la conception actuelle de l'évaluation et adaptés à une approche par compétences de la formation. Il nous faut donc retenir que :

- l'évaluation a une fonction formative,
- l'évaluation des apprentissages est individuelle,
- l'évaluation doit représenter le degré d'atteinte de l'objectif terminal,
- les méthodes d'évaluation doivent permettre des inférences au sujet des capacités et des habiletés,
- les méthodes d'évaluation doivent être variées et nombreuses,
- l'ensemble des données et observations recueillies sur un élève doit permettre à l'enseignant de porter un jugement sur ses apprentissages.

CONCLUSION

En conclusion, nous pouvons dire que cette approche exige de la rigueur dans la réalisation des différentes étapes. Cependant, elle se révèle très stimulante et elle amène une meilleure cohérence dans les choix d'apprentissage au sein d'une équipe d'enseignantes et d'enseignants. De plus et surtout, elle atteint sa cible, c'est-à-dire permettre chez l'étudiant le développement de nouvelles compétences.

Note: Ce modèle d'élaboration d'un plan de cours est le fruit d'un travail d'équipe auquel ont participé :

Mesdames Marie-Claire Beaucage, Anne Filion, Patricia Lapointe, Hélène Servais et messieurs François Bibeau, Bruno Dubois, Serge Côté et François Vasseur.